

## **Antoine Herteman réélu à la Présidence de l’Avere-France pour un troisième mandat**

Paris, le 20 mai 2026,

Les adhérents de l'Avere-France se sont réunis ce mardi 19 mai 2026 en Assemblée générale au centre de congrès de Business France à Paris. Après une matinée d'échanges entre adhérents et partenaires à l'occasion des troisième Rencontres de l'Avere-France, l'Assemblée générale a procédé au renouvellement d'une partie de ses administrateurs.

Ont ainsi été élus ou réélus :

- Catégorie Moyens de mobilité - Véhicules légers (2 sièges) :
  - Marie-Agnès KIKANO, Stellantis ;
  - Laurent BONAVENT, Volkswagen Group France ;
- Catégorie Énergie (2 sièges) :
  - Axel NICOLAS LE MEIGNEN, EDF ;
  - Mohamed ABDELMOUMENE, TotalEnergies ;
- Catégorie Recharge (1 siège) :
  - Rita SOUKKAR, Logivolt ;
- Catégorie Équipementiers et stockage (3 sièges) :
  - Antoine PICRON, ChargePoint ;
  - Sophie TRICAUD, Forsee Power ;
  - Gaël SOUCHET, Schneider Electric ;
- Catégorie Collectivités et Territoires (1 siège) :
  - Julien GERAULT, Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml) ;
- Catégorie Voies et Flottes (1 siège) :
  - Laurent GERARDIN, Groupe La Poste ;
- Catégorie Personnalités qualifiées :
  - Antoine HERTEMAN ;
  - Bernard GUILLARME.

Le Conseil d'administration s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale et a procédé à l'élection de son Bureau. Antoine Herteman a été réélu Président de l'Avere-France pour un troisième mandat, témoignage de la confiance renouvelée des administrateurs dans son engagement et sa vision pour la filière. Bernard Guillaume et Axel Nicolas Le Meignen ont été respectivement reconduits dans leurs fonctions de Vice-Président et de Trésorier.

À cette occasion, Antoine Herteman a déclaré : « *Je suis profondément honoré de la confiance que les adhérents de l'Associations et les membres du Conseil d'administration m'accordent à nouveau. Ce troisième mandat s'inscrit dans une période charnière pour la mobilité électrique : nous devons consolider les acquis, accélérer les dynamiques tout en répondant à de nouveaux défis et veiller à ce que la transition profite à tous les territoires et à tous les publics. C'est dans cet esprit, collectif et exigeant, que nous poursuivrons notre action aux côtés de l'ensemble de nos adhérents et partenaires.* »

**À propos :** L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

**CONTACT PRESSE :**

**Martin Kolle | [communication@avere-france.org](mailto:communication@avere-france.org) | 06 89 70 17 51**